

que valent vos trésors ?

Un parfum d'autrefois à la mode de Proust

Cette semaine, le commissaire-priseur Philippe Rouillac passe à la loupe l'ensemble de toilette d'un Blésois. Signé Baccarat, comme beaucoup d'autres...



Philippe Rouillac.

Cet ensemble comprenant huit pièces est une garniture de toilette. On y trouve un atomiseur, deux flacons à parfum, une boîte avec couvercle, un verre à eau, une coupelle ovale pour le peigne et les épingles à cheveux, un porte-savon et un baguier. Ce dernier est une petite coupelle disposant au centre d'une tige de préhension ; une dame peut y déposer ses bagues ou les enfiler sur l'axe central. Le vaporisateur dispose d'une monture, probablement en étain. À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles, ces objets se rencontrent fréquemment sur les tables de toilette, dans la chambre, et sont réalisés soit en verre, soit en céramique.

Le propriétaire des flacons que nous observons nous indique qu'une partie d'entre eux porte la marque de Baccarat. En effet, il s'agit du modèle « bambous tors », répertorié dans le catalogue de 1893 de la Compagnie des cristalleries de Baccarat. Chaque élément, en cristal teinté rose, comporte des lignes en relief torsadées. À cette époque, l'entreprise installée en Lorraine est en plein

essor. Sa production est vendue partout en Europe, ainsi qu'aux États-Unis et en Asie. Pour satisfaire à une demande croissante, les méthodes de production ont évolué. Si l'on continue d'y réaliser des pièces en cristal soufflées à la bouche par un artisan à l'aide d'une longue tige appelée « canne », et ensuite ornées de motifs gravés à la roue, on emploie désormais un procédé plus rapide, le cristal « moulé-pressé ».

La matière en fusion est coulée dans un moule métallique, puis pressée par une forme complémentaire, comportant éventuellement un décor, constitué ici de godrons torsés. Cette technique industrielle permet d'accroître la production, de diminuer les coûts et donc de toucher une clientèle plus large. Si tous les éléments que nous observons ne portent pas la marque imprimée en relief de « Baccarat » en toutes lettres, ils proviennent a priori tous de cette manufacture. En effet, avant 1936, le marquage n'est pas systématique, surtout pour les pièces de petite taille.

“ Baccarat des flacons de parfums aux immenses lustres ”

L'histoire de la manufacture remonte au XVIII^e siècle, lorsque l'évêque de Metz obtient la permission de Louis XV pour fonder une verrerie à Baccarat, en Lorraine. La libre entreprise n'existe pas encore et l'exercice d'une activité nouvelle dépend souvent d'une autorisation royale. Il ne s'agit, à cette époque, que de



Une garniture de toilette comprenant huit pièces.

carreaux à vitres et de miroirs. Après la Révolution, l'entreprise périclute et est rachetée en 1816 par un industriel, Aimé-Gabriel d'Artigues. La production s'oriente alors vers le cristal et le luxe. Le roi Louis XVIII commande un service de verres en 1823. Puis, la renommée de Baccarat grandit encore grâce aux récompenses obtenues aux expositions universelles. Le dépôt établi rue de Paradis à Paris compte 246 employés en 1899 !

On y vend des services de verres, des chandeliers et d'immenses lustres. Un des marchés les plus importants est celui des flacons de parfum : en 1907, la production est de plus de 4.000 flacons par jour, pour de grandes marques telles que Guerlain ou Coty. Aujourd'hui, la manufacture réalise des objets d'après les modèles fournis par de grands créateurs contemporains, comme Philippe Starck. Deux musées permettent d'admirer la production depuis les débuts, l'un à Baccarat et l'autre à Paris, place des États-Unis.

La garniture de toilette que nous observons aujourd'hui est donc bien une réalisation de

Baccarat, mais ne correspond pas au meilleur de la production... **Un tel ensemble se rencontre fréquemment en ventes publiques autour de 150 à 200 €.** Ce sont, quoi qu'il en soit, de charmants objets, que l'on peut toujours utiliser aujourd'hui, et qui portent en eux le charme désuet de la fin du XIX^e siècle. Les flacons contiennent encore du parfum... Humez les senteurs vraisemblablement de violette, et l'univers de Proust va ressurgir : mondains et demi-mondaines dans une atmosphère Belle Époque...

pratique

Vous avez un objet à proposer à notre expert : envoyez-nous ce que vous connaissez sur celui-ci, ainsi qu'une (ou plusieurs) photo en format jpeg (si possible d'un poids compris entre 250 et 500 ko) sur la boîte mail : tresors41@nrco.fr (attention, tresors s'écrit sans accent). Vos coordonnées complètes sont indispensables à la prise en compte de votre demande, toutefois, vous pouvez réclamer l'anonymat en le stipulant précisément, en cas de publication.

à vos plumes

Le mariage royal vous passionne...

Les têtes couronnées font toujours rêver. Le mariage princier qui se profile pour la fin du mois en Angleterre est loin de laisser indifférent les Loir-et-Chériens. Certains vont faire le déplacement outre-Manche, d'autres le suivront fébrilement devant leur petite lucarne. La manière dont vous allez vivre cet événement nous intéresse. Alors n'hésitez pas, contactez-nous pour nous faire partager vos émotions. Y compris si elles sont urticantes... La famille royale anglaise a noué des liens privilégiés avec le Loir-et-Cher. Fin des années 80, Charles et Diana sont venus visiter Chambord et ont fait le détour par Blois. Au début des années 90, c'est la reine en personne qui a été reçue officiellement par Jack Lang au château de Blois. Si vous avez vécu ces royaux moments de l'histoire blésoise, racontez-nous vos souvenirs.

Les avocats vous répondent

Vous avez une question de droit, un cas concret de litige ou de contentieux dans lequel l'expertise d'un avocat s'impose ? Soumettez-nous votre requête, nous la transmettrons au barreau de Blois. Les avocats tenteront d'y répondre dans nos colonnes, deux fois par mois le mardi. Vous pourrez ainsi découvrir des sujets qui couvrent la vie quotidienne, du droit pénal aux affaires familiales, en passant par les droits des consommateurs. Bien évidemment, les avocats ne résoudront pas les problèmes des lecteurs, mais permettront d'y apporter un premier éclairage professionnel. Par exemple sur la manière dont se déroule une garde à vue et quels droits chaque individu a dans ce cas précis. Ou bien comment se défendre en cas de litige avec une banque. N'hésitez pas, posez vos questions.

contactez-nous

> **courrier** : La Nouvelle République, « entre vous et nous », 1, place Jean-Jaurès, BP 119, 41004 Blois.

> **courriel** : nr.blois@nrco.fr en précisant bien « entre vous et nous ».

> **à chaud** : sur notre site www.lanouvellerepublique.fr en remplissant le formulaire à la fin de chaque article.

> **blog** : <http://blog.lanouvellerepublique.fr>

> **forums** : www.blois.maville.com

- ✓ **BLOIS** : une chasse aux œufs pour le Japon.
- ✓ **SAINT-LAURENT-NOUAN** : le cirque en fête.
- ✓ **BLOIS** : les projets de l'AAJB.

A lire demain dans

la Nouvelle
République
dimanche